



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE**

Amiens, le 21 février 2022

Dossier suivi par :

Mme Martine WINCKELS-PANCHEN  
M. Nicolas MOUNEY  
Référénts G2024  
[martine.winckels@ac-amiens.fr](mailto:martine.winckels@ac-amiens.fr)  
[nicolas.mouney@ac-amiens.fr](mailto:nicolas.mouney@ac-amiens.fr)

Le Recteur de l'académie d'Amiens

aux  
chefs d'établissement et aux directeurs d'école

Secrétariat :

03 22 82 39 70

Mel : [ce.ipr@ac-amiens.fr](mailto:ce.ipr@ac-amiens.fr)

s/c de

Rectorat de l'académie d'Amiens  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Madame et messieurs les Inspecteurs d'Académie,  
Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale

**Objet : Campagne de labellisation « Génération 2024 » et Classes Olympiques.**

### **I. Label « Génération 2024 »**

Créé dans le cadre du programme interministériel d'appui à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, le label « Génération 2024 » a pour objectif de développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Aujourd'hui, 149 établissements ont été labellisés dans l'académie (73 écoles, 55 collèges et 21 lycées) et **une cinquième campagne de labellisation** s'ouvre suivant le calendrier suivant :

- Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 6 mai 2022**
- Etude des demandes de labellisation par le comité de pilotage académique « Génération 2024 » : fin mai - début juin 2022
- Remise des labels année scolaire 2022 – 2023

Je vous invite à relayer l'information au sein de votre établissement et à solliciter le concours de vos équipes.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent en effet une opportunité exceptionnelle, susceptible de créer des dynamiques positives dans les écoles, collèges et lycées.

Les professeurs trouveront de multiples ressources sur :

<https://eduscol.education.fr/929/generation-2024>

<https://www.ac-amiens.fr/generation2024.html>

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/cat/7/687.php>

Les demandes de labellisation ou de renouvellement de label sont dématérialisées et doivent se faire à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-a-la-labellisation-generati>

pour le **vendredi 6 mai 2022 au plus tard**.

Le **renouvellement de label** concerne les établissements labellisés depuis plus de trois ans.

M. Nicolas Mouney, référent « Génération 2024 » de l'académie reste disponible pour toute aide ou questionnement à l'adresse suivante : [nicolas.mouney@ac-amiens.fr](mailto:nicolas.mouney@ac-amiens.fr)

## II. Classes Olympiques

Les classes olympiques s'inscrivent dans le label « Génération 2024 » et s'adressent aux élèves scolarisés en maternelle, élémentaire et secondaire.

L'inscription est à effectuer sur la plateforme en ligne du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/7076-classes-olympiques-2017.html>

Je sais pouvoir compter sur votre dynamisme pour déployer le label « Génération 2024 » et les classes olympiques sur l'ensemble de notre territoire et vous remercie de votre collaboration.

  
Raphaël MULLER

Annexes :

- « Déposer une candidature à la labellisation Génération 2024 sur Démarches-simplifiées » : Tutoriel (PDF),
- « Génération 2024 » : Cahier des charges (PDF),
- « Classes olympiques » : Infographie (PDF),